



1
Souancé-au-Perche (Eure-et-Loir)
Église Saint-Georges
1. Façade nord (cl. Arch. et Patr., 2001)

SOUANCÉ-AU-PERCHE

*Eure-et-Loir, canton et arrondissement Nogent-le-Rotrou,
546 habitants
I.S.M.H. 1930, 1935*

L'ÉGLISE SAINT-GEORGES de Souancé est un vaste édifice de 34 m de longueur. Construite au XVI^e s., peut-être sur un édifice plus ancien, elle a été remaniée à plusieurs reprises au XIX^e siècle : notamment en 1862 par l'adjonction d'une sacristie et d'une petite chapelle, tandis qu'en 1894 les ouvertures de la nef étaient agrandies et la voûte du chœur reprise. Le plan de l'église se compose d'une nef de quatre travées, d'une travée de chœur de même largeur et d'une abside pentagonale. Le clocher, de plan carré, est relié par un étroit passage avec la nef. La sacristie, construite au XIX^e s., communique avec la travée de chœur ; enfin, la chapelle qui lui est mitoyenne s'ouvre sur la partie droite de l'abside.

La silhouette extérieure de l'édifice, implanté sur une pente en forte déclivité, est dominée par le pignon aigu de l'abside.

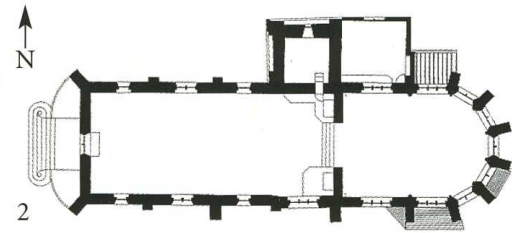
Le clocher d'une hauteur de 21 m est coiffé par une toiture à quatre pentes. Les deux premiers niveaux pourraient dater du XIII^e s., comme le laissent supposer l'épaisseur de ses murs, la disposition des contreforts peu saillants, les étroites fenêtres cintrées, depuis longtemps condamnées. Un bandeau en fort relief souligne extérieurement la séparation de ces

deux niveaux. Seul le dernier étage qui abrite les cloches est percé de hautes fenêtres ; il est construit en léger retrait par rapport à la base de la tour, le retrait étant souligné par un glacis en pierre.

Le pignon de la façade occidentale, un peu moins élevé que celui du chœur, a, comme lui, un profil très aigu. Il est terminé par un rondelis et des crochets.

Le portail de style flamboyant est d'un modèle assez fréquent : l'arc surbaissé, cantonné de deux pilastres, est surmonté d'une accolade avec choux frisés. Une fenêtre en arc brisé à deux lancettes s'ouvre dans le mur-pignon, dans le même axe que le portail. Deux épais contreforts d'angle ont sans doute été construits au XVI^e siècle.

Le comte de Souancé affirme que les fenêtres ouvertes au siècle dernier dans les murs latéraux ont remplacé des fenêtres en plein cintre plus anciennes.



Souancé-au-Perche (Eure-et-Loir)
Église Saint-Georges

2. Plan (Arch. et Patr., 2001)

3. Porte de la façade occidentale (cl. Arch. et Patr., 2001)



3



Souancé-au-Perche (Eure-et-Loir)
Église Saint-Georges
Voûte lambrissée de la nef (cl. Arch. et
Patr., 2001)

À l'intérieur de l'édifice, la nef est couverte d'un lambris, désigné sous le nom de « bardeaux » au début du siècle, tandis que le chœur du XVI^e s. est voûté sur croisées d'ogives. L'étude des vitraux et des écussons des Le Breton, seigneurs de Vilandry, des Souancé et Montdoucet, qui figurent sur les clefs de voûte des deux premières travées du chœur, semblent établir que la construction, commencée vers 1520, a été terminée avant 1542. Les vitraux du chœur racontent la vie de saint Georges, patron de l'église. Après avoir fait l'objet de démontages mal documentés, ils furent reposés dans le désordre au cours du XIX^e siècle. Cependant, classés en 1907, ils furent remis en plomb en 1923, restauration qui justifia l'octroi en 1926 d'un prix de 5 000 F accordé par l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres sur le legs Pellechot.

Le comte de Souancé, correspondant de cette Académie, demanda et obtint, en 1930, l'inscription à l'Inventaire supplémentaire du chœur et du clocher de l'église, puis, en 1935, la protection de la façade et celle du lambris couvrant la nef.

Cette protection était justifiée par la volonté d'empêcher que des restaurations mal entendues puissent compromettre les travaux qui venaient d'être menés à bien par l'architecte des Monuments historiques, Maunoury. Le comte de Souancé rappela les fâcheuses interventions qui avaient auparavant été conduites dans l'édifice : élargissement des fenêtres de la nef, ouverture de lucarnes en ciment armé dans la toiture de la tour et, plus grave encore, suppression des peintures murales mises au jour en 1874, lors du changement de l'autel. La Sauvegarde de l'Art français a accordé en 2002 une participation de 7 000 € pour les travaux d'assainissement de l'édifice et pour la restauration du clocher. Ces travaux étaient différés depuis six ans.

Fr. B.